N° 9 - Octobre 2010

Chers Collègues,

Sans doute connaissez-vous tous le résultat des élections aux URPS. Nous vous avons demandé de voter pour la liste FMF partout où cela était possible. Hélas, votre vote n'a pas suffi et si le tassement était attendu, la FMF a subi un revers électoral bien plus sévère, alors que la CSMF et le SML ont remporté une victoire qu'il convient de saluer.

Leur légitimité électorale leur confère une position de force dans la négociation conventionnelle qui s'ouvrira. La FMF y participera pour soutenir son programme qui comprend nos revendications mais ne sera pas en position d'empêcher la signature d'une convention qui ne serait pas satisfaisante pour nous puisque sa représentativité n'en fera pas une force incontournable.

Il conviendra bien sûr d'analyser finement les causes de cet échec de la FMF.

1. On retient en premier lieu le soutien aux principes d'ouverture et d'équité pour l'offre libérale de soins face au service public que permet la Loi HPST ce qui ne voulait pas dire soutien inconditionnel à des dispositions inacceptables de la loi et qui ont également été dénoncées et refusées par le SNPP. Cette position de la FMF est certainement apparue trop floue face à l'opposition radicale de la CSMF et du SML.

2. Le refus annoncé de la FMF de signer une convention qui ne serait pas acceptable notamment si elle devait comporter le secteur optionnel tel qu'il est proposé actuellement. Sans doute faut-il penser que nombre de spécialistes préfèrent malgré tout une convention signée même insatisfaisante plutôt qu'un règlement arbitral tel que nous le connaissons actuellement.

3. Des divergences internes résultant de la fusion avec Espace Généraliste qui s'est traduite par une déperdition de voix chez les spécialistes et dont il faudra prendre pleinement la mesure.

Le SNPP va rester vigilant pour faire passer partout où cela est possible les observations et les revendications des psychiatres libéraux dans la prochaine négociation conventionnelle et se tiendra à la disposition de tous les psychiatres libéraux élus pour élucider avec eux les questions qui leurs seront posées localement dans les régions.

Le SNPP poursuit son travail syndical partout où la psychiatrie est engagée (rencontre prochaine au ministère à propos de la réforme de la loi de 90) etc...

Yves FROGER
Président du SNPP

??

Directeur de la publication : Yves Froger
Rédacteur en chef : Pierre Cristofari

Secrétaire de rédaction : Elie Winter
Comité de rédaction : le Bureau